

Correction du résumé (texte d'Agnès Fine)

Familles contemporaines : nouveaux modes de parenté et filiation

Dans les dernières décennies, on observe de profondes mutations des familles occidentales. Ces changements impactent les sciences humaines, notamment l'anthropologie sociale, qui étudie depuis longtemps les questions de parenté en comparant des groupes humains, historiquement, géographiquement et culturellement différents, pour mesurer la spécificité de notre schéma familial.⁴⁸

Effectivement, on / observe à diverses époques des sociétés fondées sur un système unilinéaire, alors que nous avons une conception bilinéaire¹ de la filiation, qui met à égalité les lignées paternelle et maternelle. Notre définition de la consanguinité est également sociale : un fils adoptif est donc soumis aux mêmes règles qu'un enfant / biologique. Néanmoins, nous ne distinguons pas nettement la génétique et la filiation : l'adoption plénière n'élimine pas les « vrais » parents, alors que dans d'autres sociétés les géniteurs et les parents sont deux entités distinctes.¹³⁶

Ainsi, les questions de filiation se complexifient en cas de procréation médicalement assistée ou / d'adoption. Notre système occidental a d'abord remplacé juridiquement les géniteurs par les parents « sociaux », en garantissant l'anonymat des donneurs de gamètes que gère le Cecos. Cependant, cette règle s'oppose à la revendication pour tout individu du droit d'accès à sa génétique. Certains pays lèvent alors / l'anonymat des donneurs, autorisent la gestation pour autrui et permettent à l'enfant adopté de connaître ses origines. En France, le modèle d'une parenté unique reste puissant mais les conséquences des secrets de filiation dans la construction de l'identité sont reconnues, ce qui engendre forcément des évolutions progressives.

251 mots, titre non compris

¹ Rappel : le texte d'Agnès Fine donne les définitions des notions de filiation « unilinéaire » (un seul lignage pris en compte, celui du père ou de la mère) et « bilinéaire » (les deux lignages paternel et maternel sont pris en compte).